



Rajagopal PV
Militant gandhien et
altermondialiste.



Karima Delli
Députée européenne
Candidate tête de liste.

A l'occasion de la **venue en Europe de Rajagopal PV** pour soutenir la liste menée par Karima Delli dans le Nord Ouest, Europe Ecologie a tenu une conférence de presse à Lille sur le thème de l'accaparement des terres

Conférence de presse « Accaparement des terres »

mardi 6 mai

au local de campagne Europe Ecologie

(11, rue des Pont de comines à Lille)

Leader du mouvement des sans-terre en Inde, Rajagopal PV est une personnalité éminente de la lutte pacifiste pour le respect des terres agricoles et **contre la violation des droits des paysans en Inde par les multinationales étrangères**. Surnommé le nouveau Gandhi, il est l'initiateur de la « Marche des sans-terres » qui a rassemblé plus de 100 000 personnes en 2012 et à laquelle la députée européenne Karima Delli a participé en tant que membre de la délégation des relations entre l'Union européenne et l'Inde.

Ce combat fait écho à de nombreuses situations en France, notamment le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, mais aussi au sein de l'euro-région Nord Ouest :

- **la ferme-usine des 1000 vaches** en Picardie
- **le projet de décharge de l'entreprise GDE à Nonant-le-Pin en Basse-Normandie**
- **la ferme des Bouillons à Mont-Saint-Aignan** en Haute-Normandie menacée de disparition par le groupe Auchan.

Partout en France, les citoyens se mobilisent pour la sauvegarde des terres agricoles et de notre environnement. Pour faire le point sur ces différents lieux de résistance :

- **Karima Delli**, tête de liste Europe Ecologie pour les européennes
- **Rajagopal PV**, leader du mouvement des sans-terres en Inde
- **François Veillerette**, deuxième de liste
- des représentants de la **marche « Anti-Mulliez » qui aura lieu le 17 avril au départ de Roubaix**

Contact presse :

Anissa Djebbari
anissadjebbari@gmail.com
06 99 43 44 11

Les sans-terre en Inde

Rajagopal P. V.



Rajagopal est né en 1948 à Thillenkery, village du Kerala, quatrième d'une famille de cinq enfants. Son père fut un « combattant de la liberté » pour l'indépendance de l'Inde. Rajagopal a fait le choix de n'utiliser publiquement que son prénom, afin de ne pas être étiqueté pour son appartenance à une caste. Il est marié depuis 1993 à Jill Carr-Harris, une canadienne tout aussi engagée en faveur du changement social.

L'éducation de base de Rajagopal à Seva Mandir, en Malayalam, suit la philosophie de Gandhi (vie communautaire et travaux en commun). Il étudie ensuite la danse et la musique classique, avant de recevoir un diplôme d'ingénieur agricole en 1969 à l'ashram Sevagram de Gandhi dans le Maharashtra. C'est là qu'il apprend l'anglais.

De 1970 à 1978, Rajagopal fait partie d'un *ashram* (centre de méditation gandhien) installé à Jaura, dans une région minée par le banditisme. Le groupe rentre en contact avec les groupes responsables des exactions et obtient la reddition volontaire de nombreux *dacoits*. Ces hommes, encourant des peines de prison allant de 15 à 25 ans, sont par la suite suivis par le groupe gandhien qui vient également en aide à leur famille.

Dès 1980, Rajagopal revient dans le Chhattisgarh où il forme de nombreux jeunes à combattre l'exploitation et la pauvreté de façon non-violente dans les villages. Attaqué par ceux qui profitent de ce système, il déclare : « *chacun était contre moi parce que je soulevais des questions comme : pourquoi la terre n'est-elle pas redistribuée, pourquoi y a-t-il des travailleurs-esclaves dans le pays, pourquoi tant de corruption dans les bureaux du gouvernement, pourquoi les politiciens fuient-ils leurs responsabilités ?* »

C'est à cette époque qu'il est nommé par la Cour suprême pour enquêter sur le problème des travailleurs asservis. Le pouvoir que lui procure cette fonction officielle lui permet d'œuvrer entre 1985 et 1990 à la réhabilitation de milliers de personnes travaillant dans des carrières de pierres, sur des chantiers de barrages ou autres, à Trichy, Erode et Salem, au Tamil Nadu. Rajagopal élargit son action à plusieurs États et régions, puis fonde une grande structure en 1991 : Ekta Parishad, dont il est encore aujourd'hui le président. Il devient aussi secrétaire de la Gandhi Peace Foundation et président du Comité pour la campagne nationale des travailleurs ruraux.

Ekta Parishad

Ekta Parishad aide en particulier les « paysans sans terres » à mieux contrôler les ressources qui leur permettent de subsister : la terre, l'eau et la forêt. Lors de sa rencontre avec le Premier ministre le 24 décembre 2005, Rajagopal exprime les demandes de son mouvement : « *Mettez en place une autorité nationale chargée de la terre qui aura le pouvoir d'intervenir dans différents litiges et problèmes concernant la terre et qui pourra prendre des décisions* ». La campagne Janadesh 2007 qui rassemble 25 000 marcheurs entre Gwalior et Delhi vise essentiellement ce but.

En octobre 2012, Rajagopal et Ekta Parishad lancent une nouvelle marche, « Jan Satyagraha 2012 », de Gwalior à Delhi, qui rassembla plus de 100 000 personnes et à laquelle participa la députée européenne EELV Karima Delli. Aujourd'hui Rajagopal prépare une nouvelle marche pour 2020 qui se fixe cette fois l'objectif de rassembler plus d'un million de marcheurs à travers toute l'Inde pour défendre les droits des plus démunis.

Engagé auprès d'Ekta Parishad, **EELV a adopté en Conseil fédéral des 22 et 23 septembre 2012 une motion de soutien à la « Jan Satyagraha »**, la marche pour l'accès à la terre et à la justice sociale.

<http://www.ektaparishad.com>

Selon l'Institut français des relations internationales (IFRI), plus de 165 000 paysans se sont suicidés en Inde depuis 1997 à cause de cette mécanique infernale. C'est l'ensemble de ce modèle de développement absurde que s'évertuent à dénoncer Ekta Parishad et Rajagopal depuis 1992.

Ferme des 1000 vaches à Abbeville

Le combat emblématique dans le Nord Ouest de la France

Le projet de ferme industrielle de 1000 vaches laitières dans la Somme, c'est **le symbole de ce qu'il ne faut plus faire**. Porté par l'entreprise de BTP Ramery, ce projet est le symbole des dérives de l'agro-industrie productiviste.

1/ C'est une aberration environnementale

Puisque le trafic lié à l'activité laitière représentera un trafic routier considérable, que l'élevage nécessitera 40 000 mètres cubes d'eau par an, l'usine 7,5 hectares de bitumes, et que les épandages menaceront la Baie de Somme de marées d'algues invasives.

2/ C'est une aberration sanitaire

Puisque le troupeau sera élevé en bâtiment clos, avec des animaux traités massivement par des antibiotiques et autres médicaments, dont les résidus resteront dans le lait commercialisé.

Puisque les conditions d'élevage et de bien être animal seront désastreuses : traites effrénées, abattage bâclé et cruel des animaux, course à la rentabilité maximum.

Puisque les quantités énormes de soja importées pour nourrir le troupeau contribueront encore à déséquilibrer davantage la répartition alimentaire dans le monde.

3/ C'est une aberration économique

Puisque le lait produit est annoncé 23% en dessous des prix du marché, pénalisant l'activité de tous les petits producteurs locaux, aux méthodes de travail plus respectueuses des hommes et des animaux. « L'usine à vaches » n'emploiera qu'une quinzaine de salariés, tout en causant la destruction de 50 emplois dans les fermes aux alentours.

Michel Kfoury, Président de Novissen, médecin urgentiste, candidat Europe Ecologie

Après de longs mois de lutte au sein de l'association Novissen, Michel Kfoury a rejoint la liste menée par Karima Delli et François Veillerette sur l'euro-région Nord-Ouest. La 4e place, qu'il occupe désormais, était en effet réservée à un membre de la société civile, non adhérent EELV. Michel Kfoury fait ainsi le choix de s'engager dans la campagne Europe Ecologie au nom des idées convergentes qu'il partage avec Europe Ecologie, notamment sur les enjeux environnementaux, sanitaires et énergétiques pour défendre un modèle agricole respectueux de notre environnement actuel et futur ».



Ferme des 1000 vaches à Abbeville

Le modèle agricole français est à bout de souffle, lui qui a longtemps prétendu être au-dessus des exigences environnementales, parce qu'il fallait « produire toujours plus ». Depuis des décennies, ce modèle tue à petit feu autant la vie et l'emploi dans les zones rurales, que les agriculteurs eux-mêmes, victimes des pesticides qu'ils épandent, de la dureté des conditions de travail et des aléas économiques qui en poussent des dizaines jusqu'au suicide chaque année !

La mobilisation actuelle contre le Projet des Mille Vaches est **une lutte citoyenne** : elle concerne les riverains, mais aussi les générations futures.

Le nouveau modèle ? Il est déjà pratiqué un peu partout en France par des agriculteurs visionnaires et engagés. Il associe élevage en prairie, circuits courts, agriculture biologique, meilleure utilisation des terres agricoles. Il implique aussi un meilleur traitement des animaux, une meilleure qualité de l'alimentation, une protection renforcée de l'environnement, des revenus décents et stables et de meilleures conditions de travail pour les agriculteurs.

Au niveau européen, les écologistes soutiennent la nouvelle « PAC verte », une opportunité de préserver davantage les sols, l'eau et la biodiversité, même s'ils regrettent qu'elle soit appliquée « à la carte » dans chaque pays, ils seront donc vigilants sur son application en France.

Au niveau français, il faut établir un nouveau « Plan agriculture biologique » rapidement et doubler le pourcentage de surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2017. Il faut faire fructifier ce gisement d'emplois, car l'agriculture biologique est de 20% à 30% plus intensive en main d'œuvre que l'agriculture conventionnelle !

Déchèterie GDE à Nonant Le Pin

Le centre de stockage des déchets de Nonant le Pin, ou comment transformer des terres agricoles en une immense poubelle inutile et dangereuse

Une décharge qui vient tout gâcher

L'implantation de cette décharge est prévue à moins de 500 mètres de centre du bourg de Nonant, en plein cœur de terres agricoles réputées dont plus de 1000 ha des cultures ou élevage bio dans un rayon de 2 kilomètres autour du site. La surface occupée par les déchets occuperait plus de 40 hectares (20 terrains de football), pour 55 hectares au total dévolus à l'installation. Pire, nous sommes ici au beau milieu d'un site « pôle d'excellence de la filière équine », au bord d'un site Natura 2000, sur un terrain en pente, et sur une zone humide à protéger. Enfin, la zone choisie pour l'installation est traversé par un ruisseau qui se jette dans la Dieuge, puis dans l'Orne qui se jette dans la mer à Ouistreham.

Il s'agit de créer un centre de stockage de déchets non dangereux ultimes, notamment 90 000 tonnes de refus de broyages automobiles (RBA) et 60 000 tonnes de déchets industriels banals (DIB). L'installation comprendra un centre de tri pour 47 500 tonnes par an de métaux ferreux et non ferreux, déchets d'équipement électriques et électroniques. Le tonnage final sera donc de plus de 2,5 millions de tonnes !!

Chaque jour y compris le samedi, entre 60 et 90 camions circuleront, dont les nuisances viendront s'ajouter au bruit généré par le tri.

L'exploitation sera semi -enterrée (à la fois en excavation et en surélévation au-dessus du terrain naturel, avec digues latérales) à 10 mètres de profondeur, et elle atteindra une hauteur de 30 mètres (soit un immeuble de 20 étages).

L'exploitation du site est prévue pour 17 ans, tandis que le suivi post-exploitation durera 30 ans.



Déchèterie GDE à Nonant Le Pin

Historique du projet

En septembre 2006, la société Guy Dauphin Environnement (GDE) a déposé une demande d'autorisation d'exploiter un centre de stockage de déchets ultimes (CSDU) et un centre de tri sur la commune de Nonant-le-Pin (Orne), étendus sur une surface totale de 55 hectares et accueillant 90000 tonnes par an de résidus de broyage automobile et 60000 tonnes par an de déchets industriels. Inquiets des conséquences environnementales et sanitaires éventuelles du projet, des riverains se sont mobilisés depuis 2007 contre le projet.

Depuis, malgré un avis défavorable de la commission d'enquête publique et un arrêté préfectoral de rejet, l'entreprise a été autorisée – par une décision de justice administrative que l'Etat, en 2011, a choisi de ne pas contester – à engager les travaux préparatoires à l'exploitation du site.

En 2013, les associations d'opposants ont obtenu de la justice que des études environnementales et géologiques puissent être effectuées préalablement à l'ouverture du centre de stockage. Passant outre, GDE a ouvert le site aux camions fin 2013. Depuis les opposants occupent le site pour empêcher les camions de rentrer. **Le 17 avril 2014, le tribunal d'Argentan a ordonné la mise sous scellés du site de GDE à Nonant-le-Pin**, le temps d'effectuer des analyses.

La position des écologistes

L'accaparement des terres agricoles par des entreprises et sites industriels polluants constitue une dérive intolérable de notre système de production. La qualité de l'air, de la terre et de l'eau qui sont le gage de produits agricoles sains, d'un élevage d'animaux de qualité, et surtout du bien-vivre des familles, ne peuvent être bradées au profit des exigences de rentabilité de l'entreprise GDE.

En ce sens, la mobilisation des anti-GDE est plus que légitime. Elle est le symbole d'une résistance citoyenne pour préserver les ressources naturelles en milieu rural, notre bien commun à tous.

Le jeudi 17 avril dernier, le tribunal d'Argentan a ordonné la mise sous scellés du site de GDE à Nonant-le-Pin, le temps de mener des analyses. C'est une très bonne nouvelle, qui conforte les observations de l'expert indépendant ayant déjà révélé des concentrations en fer et métaux élevées, notamment dans le ruisseau en aval du site de GDE.

Le centre de Nonant-le-Pin, au cœur d'un espace naturel riche et sensible, ne doit pas être sacrifié. Nous refusons qu'une industrie polluante puisse venir remettre en cause la vocation d'excellentes terres agricoles et la qualité de l'élevage de chevaux.

Alors que la directive européenne sur les décharges de déchets doit subir une profonde révision en 2014, et va faire évoluer les normes des installations, il paraît aberrant de poursuivre la construction de nouvelles installations qui, sitôt ouvertes, s'avèreraient désuètes.

Ferme des bouillons

Le projet de destruction de la Ferme des Bouillons, à Mont-Saint-Aignan, au profit... d'un magasin Auchan !

Contexte

La Ferme des Bouillons s'étend sur 4 hectares et comprend une dizaine de bâtiments. Elle a été occupée plusieurs mois par une association qui milite pour sa sauvegarde, alors qu'un projet de supermarché Auchan devait voir le jour à sa place. L'objectif de l'occupation est **d'éviter la destruction du site et d'œuvrer pour la sauvegarde et l'utilisation de ces terres agricoles.**

Fin 2013, une enquête publique a été ouverte dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme qui propose notamment de classer les 4 hectares de la ferme en zone naturelle protégée.

Le 20 novembre 2013, une décision de justice refuse d'accorder à l'**Association pour la protection de la Ferme des Bouillons** un délai concernant l'occupation de la ferme.

Position des écologistes

Les écologistes ont rappelé maintes fois leur attachement à ce que cette ferme soit préservée, au nom de l'agriculture de proximité, et ont salué l'action efficace de l'association. L'action militante d'occupation de la Ferme, pédagogique et non violente, a permis d'éviter sa destruction. Elle a également donné une forte impulsion au nécessaire débat de société sur l'utilité de préserver et valoriser les espaces agricoles en zone péri urbaine comme en secteur rural.

Pour EELV, la destination de cette ferme à des fins d'agriculture biologique et de commercialisation en circuits courts est une évidence alors que se multiplient les initiatives comparables dans divers territoires de notre région et alors que le futur SCOT de la CREA se propose de protéger ces espaces à vocation agricole.

La nécessité d'améliorer la santé publique de nos concitoyens par la préservation de la ressource en eau et la production d'une alimentation saine ainsi que l'ambition de créer des activités et des emplois agricoles, conduisent en effet aujourd'hui de nombreux acteurs publics et privés, des citoyens et des professionnels, à agir de concert pour développer l'agriculture biologique.

Le mouvement EELV demande à la mairie de Mt St Aignan de poser des actes concrets :

- La révision du PLU dès publication des résultats de l'étude préalable -obligatoire- qui avait été inscrite au budget 2013 de la commune à la demande des élus écologistes
- L'affirmation publique d'une volonté forte de reprise de la maîtrise foncière des Bouillons par la ville. Détermination qui pourrait être affirmée aux cotés du Président de la CREA dont le futur SCOT protégera les espaces à vocation agricole.
- La mise en débat participatif d'une réflexion sur l'avenir agricole du site. Réflexion associant l'association de la Ferme des bouillons, les habitants, et les réseaux professionnels de l'agriculture innovante et bio.
- demande aux socialistes de l'agglomération rouennaise de s'employer à convaincre le maire de Mont Saint Aignan et son exécutif de rapidement mettre en oeuvre la politique de valorisation des espaces agricoles désormais partagée, des intercommunalités à la Région.



Contact presse

Anissa Djebbari
anissadjebbari@gmail.com
06 99 43 44 11